



Siège Social : 31000 Toulouse
1 rue de la République

Téléphone : 05 61 21 11 11

Fax : 05 61 21 11 12

E-mail : contact@gratacap.fr

CAEN au Registre de Commerce

R.C. N° 310 004 720 170

Forme Juridique : S.A.R.L. A.ZEVILLE 00032134020

N° SIREN : 004721170 00024

N° TVA Intr : FR00304720370

Facture N° FC_041420

DATE	CLIENT	PAGE
28/02/2025	01420	Page 1 / 1

GAEC DES HORTES

33 IMPASSE ROSSIGNOL

46270 BAGNAC SUR CELE

REFERENCE	DESIGNATION	Quantité	Prix Brut H.T	Montant H.T	TVA
ROQB40011	Bon de livraison client : BC_094230 : : 22/02/25 DENT DE FOURCHE D35 Ig1100	1	45,63	45,63	8
AGRI215425	DENT DE FOURCHE D36 L1100 CONE	1	37,55	37,55	8

CONDITIONS DE REGLEMENT			
N°	MONTANT	MODE	ECHEANCE
1	99,82	Chèque	28/02/25

Chèque à réception de facture

BASES HT	% TVA	MT TVA
8	83,18	20,00%
		16,64

TOTAL H.T.	83,18
TOTAL TVA	16,64
TOTAL TTC	99,82
ACOMPTE	0,00

NET A PAYER : 99,82 EUR

Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées - IBAN : FR76 1120 6000 2900 0321 3402 005 - AGRIFRPP812

Clauses de réserve de propriété : le vendeur conserve la propriété pleine et entière des marchandises vendues jusqu'au paiement complet du prix, en application de la loi du 12 mai 1980. Tout différend quel qu'il soit et quelles que soient les conditions de ventes, d'exécution des commandes ou les modes de paiement acceptés est de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce du Siège Social de SARL GRATACAP

Conformément à l'article L.441-6 du code de commerce, des pénalités de retard sont dues à défaut de règlement le jour suivant la date de paiement qui figure sur la facture : une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 €, à laquelle il convient d'ajouter des pénalités de retard dont le taux est égal à trois fois le taux d'intérêt légal.